



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  06/02/2026	Le dix-neuf février deux mille vingt-six à vingt heures trente,
Date d'affichage  19/02/2026	Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Daniel DESSOGNE, Maire Adjoint en charge des Finances.
Nombre de conseillers :  En exercice.....23  Présents.....14  Votants.....18	<p>Etaient présents(es) : Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Eric SAINT SEBASTIEN, Pascale PALARD, Michel DOYEN, Valérie BOCQUEL, Olivier BEUDAERT, Gerty EMBOULÉ, Josiane PACHOLKI, Sébastien DERREUMAUX, Alain GUYONNET, Geneviève DARGNAT et Hermann TYNDAL et Adeline FAIDER-LOGET formant la majorité des membres en exercice.</p> <p><b>Absents excusés avec procuration :</b> Alain MOMON pouvoir à Brigitte GOUYON Elisabeth FRONTIN pouvoir à Eric SAINT SEBASTIEN Régine BRAUN pouvoir à Valérie BOCQUEL Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Hermann TYNDAL</p> <p><b>Absent(s) :</b> Daniel PIGNOT, Maud THOURY, Nassima VIGUIER, Sébastien PELLERIN, et Nicolas POUZET</p>
Réf : 2026-004  Objet : Approbation du Compte Financier Unique 2025  L'Adjoint au Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le 19/02/2026 et qu'elle a été rendue exécutoire le 19/02/2026  L'Adjoint au Maire en charge des Finances	Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2026-004- Approbation du Compte Financier Unique 2025

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2121-29 ;  
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;  
 Vu la présentation des résultats transmis par le comptable et les états des restes à réaliser ;

Considérant qu'il appartient à l'assemblée de se prononcer sur les comptes de l'exercice précédent ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des membres présents,

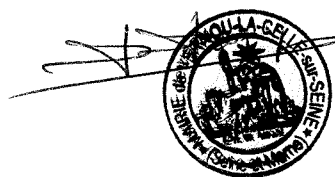
DECIDE :

- D'adopter le compte financier unique 2025 aux résultats suivants :

		Dépenses	Recettes	Résultats
Réalisation de l'exercice 2025	Sect. Fonct <sup>t</sup>	2 999 732,52 €	3 932 687,61 €	932 955,09 €
	Sect. Invest <sup>t</sup>	1 785 893,58 €	2 671 443,43 €	885 549,85 €
Reports des résultats de l'exercice 2024	Sect. Fonct <sup>t</sup>		2 132 349,57 €	2 132 349,57 €
	Sect. Invest <sup>t</sup>	1 467 872,93 €		1 467 872,93 €
Résultats Exercice 2025	Sect. Fonct <sup>t</sup>	2 999 732,52 €	6 065 037,18 €	3 065 304,66 €
	Sect. Invest <sup>t</sup>	3 253 766,51 €	2 671 443,43 €	582 323,08 €
Restes à réaliser 2025 à reporter sur 2026	Sect. Fonct <sup>t</sup>			
	Sect. Invest <sup>t</sup>	403 165,98 €	475 797,15 €	72 631,17 €

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 19/02/2026

Monsieur Daniel DESSOGNE,  
 Maire Adjoint en charge des Finances



Secrétaire de séance : Michel DOYEN